

REVENU
QUÉBEC




GUIDE DU RELEVÉ 31

RENSEIGNEMENTS

SUR L'OCCUPATION D'UN LOGEMENT



revenuquebec.ca



**EN PRODUISANT LE RELEVÉ 31,
VOUS FOURNISSEZ À UN LOCATAIRE
OU À UN SOUS-LOCATAIRE CERTAINS
RENSEIGNEMENTS DONT IL A
BESOIN POUR DEMANDER LE CRÉDIT
D'IMPÔT POUR SOLIDARITÉ.**

TABLE DES MATIÈRES

1	Renseignements généraux	5
1.1	À quoi sert le relevé 31?	5
1.2	Qui est tenu de produire le relevé 31?	5
1.3	Quels sont les logements pour lesquels vous devez produire un relevé 31?	5
1.4	Cas particulier	6
2	Production du relevé 31	7
2.1	Modes de production	7
2.2	Délai de transmission	7
2.3	Transmission des relevés à Revenu Québec	7
2.4	Transmission des relevés aux locataires et aux sous-locataires	9
2.5	Modification ou annulation d'un relevé	10
2.5.1	Relevé transmis à l'aide d'un logiciel autorisé par Revenu Québec	10
2.5.2	Relevé transmis à l'aide du service en ligne Produire et consulter des relevés 31	10
2.5.3	Relevé transmis sur support papier	10
2.6	Pénalités	10
3	Comment remplir le relevé 31 (RL-31) à transmettre à Revenu Québec	11
3.1	Case « Année »	11
3.2	Case « Code du relevé »	11
3.3	Case « N° du dernier relevé transmis »	11
3.4	Case A – Numéro de logement	11
3.5	Case B – Nombre de locataires ou de sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C	12
3.6	Case C – Adresse du logement	12
3.7	Renseignements sur l'identité	13
3.7.1	Nom de famille, prénom et adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C	13
3.7.2	Nom et adresse du propriétaire	14
4	Comment remplir le relevé 31 (RL-31.CS) à transmettre à vos locataires ou à vos sous-locataires	15
Annexe 1 – Copie 1 du relevé 31 (RL-31) à transmettre à Revenu Québec		16
Annexe 2 – Copie 2 du relevé 31 (RL-31.CS) à transmettre au locataire ou au sous-locataire		17

Ce guide a pour objet de vous aider à produire le relevé 31, relatif à l'occupation d'un logement. Les renseignements qu'il contient ne constituent pas une interprétation juridique de la Loi sur les impôts ni d'aucune autre loi.

Ce guide doit être utilisé pour l'année **2022** et pour **toute année suivante**, à moins que des modifications administratives ou législatives rendent nécessaire la publication d'une nouvelle version.

Les données qui figurent à la fin de certains paragraphes font référence aux articles de la Loi sur l'administration fiscale (les numéros des articles sont précédés du sigle *LAF*), du Règlement sur l'administration fiscale (les numéros sont précédés de la mention « LAF [r. 1] »), de la Loi sur les impôts (aucune mention n'accompagne les numéros), du Règlement sur les impôts (les numéros contiennent la lettre *R*) ou de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (les numéros sont précédés du sigle *LCCJI*).

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec nous. Vous trouverez nos coordonnées à la fin de ce guide.

NOTE

Pour alléger le texte, nous employons le masculin pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 À quoi sert le relevé 31?

Le relevé 31 sert à déclarer les renseignements sur l'occupation d'un logement au 31 décembre de l'année visée.

Les renseignements fournis sur ce relevé sont utilisés par le locataire ou le sous-locataire qui demande le crédit d'impôt pour solidarité dans sa déclaration de revenus.

1.2 Qui est tenu de produire le relevé 31?

Le relevé 31 doit être produit par toute personne ou toute société de personnes qui est propriétaire d'un immeuble et qui a loué un logement pour lequel un loyer a été payé ou était payable le 31 décembre de l'année visée.

1086R97.2

1.3 Quels sont les logements pour lesquels vous devez produire un relevé 31?

Vous devez produire un relevé 31 pour tout logement (par exemple, une maison, un appartement dans un duplex, dans un immeuble locatif ou dans un immeuble en copropriété [condominium], ou une chambre) qui remplit les conditions suivantes :

- il est situé au Québec;
- un loyer a été payé ou était payable le 31 décembre de l'année visée pour ce logement;
- il n'est pas un logement à loyer modique au sens du Code civil du Québec, notamment un logement situé dans une habitation à loyer modique (HLM) ou pour lequel la Société d'habitation du Québec a convenu de verser une somme pour que le loyer soit payé pour une période qui comprend le 31 décembre de l'année visée;
- il n'est pas un logement situé dans une installation maintenue par un établissement public ou privé conventionné (financé par des fonds publics) qui exploite un centre hospitalier, un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou un centre de réadaptation régi par la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
- il n'est pas un logement situé dans un centre hospitalier ou dans un centre d'accueil en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris;
- il n'est pas un logement pour lequel une somme a été versée pour que le loyer soit payé pour une période qui comprend le 31 décembre de l'année visée, en vertu d'un programme régi par la Loi nationale sur l'habitation (par exemple, un logement situé dans une coopérative d'habitation pour lequel une telle somme est versée);
- il n'est pas un logement situé dans un immeuble ou un local d'habitation où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource de type familial;
- il n'est pas une chambre située dans votre résidence principale, lorsque moins de trois chambres y sont louées ou offertes en location, à moins que la chambre possède une sortie distincte donnant sur l'extérieur ou des installations sanitaires indépendantes de celles que vous utilisez;
- il n'est pas une chambre située dans un établissement hôtelier ou dans une maison de chambres, qui est louée ou sous-louée pour une période de moins de 60 jours consécutifs.

1029.8.116.12



1.4 Cas particulier

Le relevé 31 doit être produit par tout organisme ayant compétence sur un territoire où aucun compte de taxes municipales n'est établi. Un relevé doit être produit pour tout logement situé sur un tel territoire et qui remplit les conditions énoncées à la partie 1.3, sauf la condition selon laquelle un loyer doit avoir été payé ou devait être payable le 31 décembre de l'année visée pour ce logement.

Si vous produisez un relevé 31 pour un logement pour lequel un bail **a été conclu** ou un droit semblable à un bail a été **accordé**, voyez les parties 3 et 4 pour connaître les renseignements que vous devez inscrire sur le relevé 31 (RL-31) qui doit nous être transmis et sur le relevé 31 (RL-31.CS) qui doit être transmis aux locataires ou aux sous-locataires.

Si vous produisez un relevé 31 pour un logement pour lequel **aucun bail n'a été conclu** et aucun droit semblable à un bail **n'a été accordé**, vous devez inscrire les renseignements suivants sur le relevé 31 (RL-31) qui doit nous être transmis :

- à la case B, le nombre total de particuliers qui étaient, le 31 décembre de l'année visée, propriétaires du logement dont l'adresse figure à la case C;
- à la case C, l'adresse du logement (voyez la partie 3.6);
- à la partie « Nom de famille, prénom et adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C », le nom de famille, le prénom et l'adresse de correspondance de chacun des particuliers qui étaient, le 31 décembre de l'année visée, propriétaires du logement dont l'adresse figure à la case C;
- à la partie « Nom et adresse du propriétaire », le nom et l'adresse de l'organisme ayant compétence sur un territoire où aucun compte de taxes municipales n'est établi.

Pour connaître les renseignements à inscrire dans les autres cases du relevé, voyez les parties 3.1 à 3.4.

Les renseignements inscrits sur le relevé 31 (RL-31) que vous devez nous transmettre doivent être reportés aux endroits appropriés des relevés 31 (RL-31.CS) que vous devez transmettre à chacun des propriétaires du logement dont l'adresse figure à la case C.

1086R97.2



2 PRODUCTION DU RELEVÉ 31

2.1 Modes de production

Les renseignements requis doivent être fournis au moyen du relevé 31 prescrit.

Pour produire le relevé 31, vous devez utiliser l'un des modes de production suivants :

- le service en ligne Produire et consulter des relevés 31, accessible dans notre site Internet;
- un logiciel que nous avons autorisé pour la production du relevé 31 et que vous avez acheté (pour connaître la liste des logiciels que nous avons autorisés, consultez la section Partenaires de notre site Internet, à revenuquebec.ca);
- un logiciel que vous avez conçu pour la production du relevé 31 et qui respecte nos exigences (pour obtenir des renseignements à ce sujet, consultez la section Partenaires de notre site Internet);
- le relevé 31 papier que nous fournissons (soit celui que vous pouvez commander en communiquant avec notre service à la clientèle au 418 266-1016 [région de Québec], au 514 940-1481 [région de Montréal] ou au 1 855 294-6467 [sans frais]).

Notez que nous n'accordons pas de compensation financière aux personnes qui fournissent leurs propres relevés.

2.2 Délai de transmission

Au plus tard le dernier jour de février de l'année qui suit celle visée par les relevés, vous devez

- nous transmettre les relevés 31 (RL-31) [voyez l'annexe 1];
- transmettre aux locataires et aux sous-locataires les relevés 31 (RL-31.CS) [voyez l'annexe 2].

1086R65, 1086R70

2.3 Transmission des relevés à Revenu Québec

Le relevé 31 (RL-31) que vous devez nous transmettre est présenté à l'annexe 1. Il s'agit de la copie 1 du relevé. Vous devez nous transmettre un relevé 31 (RL-31) pour chaque logement qui remplit les conditions énoncées à la partie 1.3.

Si vous produisez plus de 50 relevés 31 (RL-31), vous devez obligatoirement nous les transmettre par Internet, soit à l'aide d'un logiciel que nous avons autorisé (dans un fichier XML), soit à l'aide du service en ligne Produire et consulter des relevés 31. Vous ne devez pas nous fournir la copie 1 des relevés papier si vous nous transmettez les relevés par Internet.

Si vous produisez moins de 51 relevés 31 (RL-31), vous devez nous les transmettre soit par Internet, à l'aide d'un logiciel que nous avons autorisé (dans un fichier XML) ou du service en ligne Produire et consulter des relevés 31, soit par la poste (sur support papier). S'il s'agit de relevés transmis sur support papier, transmettez-nous seulement la **copie 1** de chaque relevé.

Assurez-vous de conserver les relevés sur support technologique ou sur support papier, selon le cas.



Vous devez transmettre les documents qui nous sont destinés et qui n'ont pas été transmis par Internet à l'adresse suivante :

Revenu Québec
3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

Pour obtenir plus de renseignements sur la transmission des relevés, consultez le *Guide du préparateur – Relevés* (ED-425). Pour obtenir des renseignements concernant la transmission des relevés par Internet à l'aide d'un logiciel que nous avons autorisé, vous pouvez communiquer avec la Division de l'acquisition des données électroniques par téléphone, au 418 659-1020 ou au 1 866 814-8392 (sans frais), ou par courriel, à l'adresse edi@revenuquebec.ca.
1086R65, LAF 37.1.1, LAF (r. 1) 37.1.1R1, LCCJTJ 3, 28, 29 et 71

Exemple – Nombre de relevés 31 (RL-31) à transmettre à Revenu Québec

Vous possédez **deux immeubles de deux logements** pour chacun desquels vous avez reçu le paiement du loyer pour la période du 1^{er} au 31 décembre. Vous devez donc nous transmettre **quatre relevés 31 (RL-31)**.

2.4 Transmission des relevés aux locataires et aux sous-locataires

Le relevé 31 (RL-31.CS) que vous devez transmettre aux locataires et aux sous-locataires est présenté à l'annexe 2. Il s'agit de la copie 2 du relevé. Vous devez transmettre un relevé 31 (RL-31.CS) à chacun des locataires et des sous-locataires dont le nom et l'adresse figurent sur la copie 1 du relevé 31 (RL-31) que vous nous avez transmise pour le logement.

Si vous produisez les relevés sur support papier, vous devez remettre aux locataires et aux sous-locataires la copie 2 des relevés en personne ou la leur transmettre par la poste ou autrement. Si vous leur transmettez les relevés par voie électronique, vous devez au préalable avoir obtenu leur consentement écrit, lequel peut notamment vous être transmis par voie électronique, par la poste ou autrement.

Un locataire ou un sous-locataire doit indiquer clairement qu'il consent à ce que le relevé 31 lui soit transmis par voie électronique et que son consentement reste valide tant et aussi longtemps qu'il ne vous avise pas de sa volonté de le révoquer. De plus, vous devez l'informer des moyens dont il dispose pour révoquer son consentement.

Dans le cadre de la transmission de relevés par voie électronique, vous devez, entre autres,

- protéger les renseignements personnels des locataires et des sous-locataires;
- être en mesure de vérifier l'identité de toute personne qui donne son consentement;
- vous assurer que le format des relevés 31 transmis ne permet pas la modification des renseignements qu'ils contiennent.

1086R70

Exemple – Nombre de relevés 31 (RL-31.CS) à transmettre aux locataires ou aux sous-locataires

Vous possédez un immeuble de quatre logements pour chacun desquels vous avez reçu le paiement du loyer pour la période du 1^{er} au 31 décembre. L'appartement numéro 3 est habité par une famille de cinq personnes, soit deux adultes et trois enfants. Les adultes, Luc et Nicole, ont signé le bail en tant que locataires. Vous devez transmettre, relativement au logement numéro 3, un relevé 31 (RL-31.CS) à chacun d'eux, soit un à Luc et un à Nicole.

RELEVÉ 31 Renseignements sur l'occupation d'un logement			
Année: 2022		Code du logement: R	RL-31.CS (2022-10)
A - Nombre de logement: 1 - Renseignements à Revenu Québec			
B - Nombre de locataires ou de sous-locataires: 2		C - Adresse du logement:	
2° Agencement (numéro de l'unité): 3		2° Quartier: 3000	2° Rue: Rue Principale
2° Ville, village ou paroisse: Sainte-Patrite		2° Code postal: ADA 0A0	

Instructions et explications relatives aux cases du relevé 31
S'il y a lieu, reportez les renseignements inscrits aux cases de ce relevé aux lignes correspondantes de votre déclaration de revenus.

A Nombre de logement: Reportez ce nombre à l'annexe D-4, au 31 décembre, sous l'entente des conditions suivantes:

- vous habitez ordinairement le logement dont l'adresse est inscrite à la case C, et celui-ci constitue votre lieu principal de résidence;
- vous ne recevez pas de somme d'un organisme public pour payer le loyer de ce logement.

B Nombre total de personnes qui sont locataires ou sous-locataires du logement dont l'adresse est inscrite à la case C. Reportez ce nombre à l'annexe D si vous avez inscrit le nombre de la case à cette année.

C Adresse du logement dont vous êtes, le 31 décembre, locataire ou sous-locataire autrement qu'en tant que caution.

Locataire qui a conclu le bail :

Luc

Nom et adresse du propriétaire:
 Marc Locateur
 C.P. 23, succursale W
 Sainte-Patrite (Québec)
 808 0B0

Nom de famille, prénom et adresse du locataire ou du sous-locataire:
 Luc Locataire
 3000, Rue Principale
 Sainte-Patrite (Québec)
 ADA 0A0

2 - Copie du locataire ou du sous-locataire
 (Vous devez inclure ces données dans votre déclaration de revenus et conserver cette copie.)

1516 22 49534954 Relevé officiel - Revenu Québec (Format papier)

RELEVÉ 31 Renseignements sur l'occupation d'un logement			
Année: 2022		Code du logement: R	RL-31.CS (2022-10)
A - Nombre de logement: 1 - Renseignements à Revenu Québec			
B - Nombre de locataires ou de sous-locataires: 2		C - Adresse du logement:	
2° Agencement (numéro de l'unité): 3		2° Quartier: 3000	2° Rue: Rue Principale
2° Ville, village ou paroisse: Sainte-Patrite		2° Code postal: ADA 0A0	

Instructions et explications relatives aux cases du relevé 31
S'il y a lieu, reportez les renseignements inscrits aux cases de ce relevé aux lignes correspondantes de votre déclaration de revenus.

A Nombre de logement: Reportez ce nombre à l'annexe D-4, au 31 décembre, sous l'entente des conditions suivantes:

- vous habitez ordinairement le logement dont l'adresse est inscrite à la case C, et celui-ci constitue votre lieu principal de résidence;
- vous ne recevez pas de somme d'un organisme public pour payer le loyer de ce logement.

B Nombre total de personnes qui sont locataires ou sous-locataires du logement dont l'adresse est inscrite à la case C. Reportez ce nombre à l'annexe D si vous avez inscrit le nombre de la case à cette année.

C Adresse du logement dont vous êtes, le 31 décembre, locataire ou sous-locataire autrement qu'en tant que caution.

Locataire qui a conclu le bail :

Nicole

Nom et adresse du propriétaire:
 Marc Locateur
 C.P. 23, succursale W
 Sainte-Patrite (Québec)
 808 0B0

Nom de famille, prénom et adresse du locataire ou du sous-locataire:
 Nicole Locataire
 3000, Rue Principale
 Sainte-Patrite (Québec)
 ADA 0A0

2 - Copie du locataire ou du sous-locataire
 (Vous devez inclure ces données dans votre déclaration de revenus et conserver cette copie.)

1516 22 49534954 Relevé officiel - Revenu Québec (Format papier)

2.5 Modification ou annulation d'un relevé

Un relevé modifié doit être produit pour remplacer un relevé que vous nous avez déjà transmis et qui comporte une ou plusieurs données erronées (par exemple, un nombre de locataires ou de sous-locataires inscrit incorrectement à la case B).

Vous **ne devez pas** nous transmettre de relevé modifié si l'adresse de correspondance d'un locataire ou d'un sous-locataire est erronée. Dans ce cas, vous devez produire un duplicata du relevé 31 (RL-31.CS) original et le transmettre **uniquement** au locataire ou au sous-locataire.

Un relevé annulé doit être produit pour supprimer un relevé que vous nous avez déjà transmis et qui n'aurait jamais dû être produit ou qui comporte une erreur dans le prénom ou le nom de famille d'un locataire ou d'un sous-locataire.

2.5.1 Relevé transmis à l'aide d'un logiciel autorisé par Revenu Québec

Vous pouvez transmettre par Internet les relevés 31 modifiés ou annulés. Pour modifier ou annuler un relevé 31 que vous nous avez déjà transmis par Internet (dans un fichier XML) à l'aide d'un logiciel que nous avons autorisé, suivez les instructions du guide ED-425.

2.5.2 Relevé transmis à l'aide du service en ligne Produire et consulter des relevés 31

Pour modifier ou annuler un relevé 31 déjà transmis par Internet à l'aide du service en ligne Produire et consulter des relevés 31, accédez à ce service et suivez les instructions.

2.5.3 Relevé transmis sur support papier

Pour modifier un relevé que vous nous avez déjà transmis sur support papier, produisez un relevé corrigé portant la mention « Modifié » et inscrivez la lettre *A* à la case « Code du relevé ». Sur le relevé corrigé, inscrivez les renseignements révisés aux cases appropriées et retranscrivez les renseignements inscrits aux autres cases du relevé déjà transmis. De plus, reportez à la case « N° du dernier relevé transmis » le numéro inscrit dans le coin supérieur droit du relevé que vous souhaitez modifier.

Pour annuler un relevé déjà transmis sur support papier, faites une photocopie du dernier relevé transmis et inscrivez-y la mention « Annulé » ainsi que la lettre *D* à la case « Code du relevé ». Assurez-vous que le numéro figurant dans le coin supérieur droit est bien lisible sur la photocopie.

2.6 Pénalités

La Loi sur l'administration fiscale prévoit des pénalités, entre autres,

- si vous produisez le relevé 31 en retard;
- si vous produisez plus de 50 relevés 31 et que vous omettez de nous les transmettre par Internet.

Vous encourez une pénalité de 100 \$ si vous omettez de fournir un renseignement requis sur le relevé 31. Toutefois, cette pénalité ne s'appliquera pas s'il s'agit d'un renseignement sur l'identité des locataires ou des sous-locataires et que vous avez fait des efforts raisonnables pour l'obtenir.

LAF 59, 59.0.0.3, 59.0.0.4 et 59.0.2



3 COMMENT REMPLIR LE RELEVÉ 31 (RL-31) À TRANSMETTRE À REVENU QUÉBEC

3.1 Case « Année »

Indiquez l'année à laquelle se rapportent les renseignements que vous inscrivez sur le relevé.

3.2 Case « Code du relevé »

Inscrivez « R » pour un relevé original, « A » pour un relevé modifié ou « D » pour un relevé annulé.

3.3 Case « N° du dernier relevé transmis »

Si vous remplissez un relevé modifié, inscrivez le numéro du relevé que vous souhaitez modifier. Pour obtenir des renseignements sur la modification d'un relevé, voyez la partie 2.5.

3.4 Case A – Numéro de logement

Le numéro de logement est déjà préimprimé sur le relevé. Vous n'avez pas à l'inscrire à la case A.

Ce numéro est un numéro unique et propre au logement dont l'adresse est inscrite à la case C. Il n'est pas réutilisable annuellement.



3.5 Case B – Nombre de locataires ou de sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C

Inscrivez le nombre total de particuliers qui étaient, le 31 décembre de l'année visée, locataires ou sous-locataires du logement dont l'adresse figure à la case C.

Les locataires et les sous-locataires du logement sont les particuliers qui ont conclu un bail de location ou de sous-location auquel vous avez consenti et qui, par conséquent, sont responsables du paiement du loyer.

Vous ne devez pas inclure dans ce nombre

- les particuliers qui ont cautionné les locataires ou les sous-locataires;
- les particuliers qui habitent dans le logement et qui n'ont pas conclu le bail de location ou de sous-location.

Exemple – Case B

L'appartement numéro 3 est habité par une famille de cinq personnes, soit deux adultes et trois enfants. Les adultes, Luc et Nicole, ont signé le bail en tant que locataires. Jean, un ami de la famille, a signé le bail en tant que caution.

Vous devez inscrire « 2 » à la case B, puisque seuls Luc et Nicole sont locataires de l'appartement.

The screenshot shows the 'RELEVÉ 31' form for 'Renseignements sur l'occupation d'un logement'. Case B, 'Nombre de locataires ou de sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C', is filled with the number '2'. Below, Case C shows two tenants: 'Luc' and 'Nicole', both with 'Locataire' as their role, living at '3000, rue Principale, Sainte-Patrick, Québec, AOA OAO'.

3.6 Case C – Adresse du logement

Inscrivez l'adresse du logement (par exemple, une maison, un appartement dans un duplex, dans un immeuble locatif ou dans un immeuble en copropriété [condominium], ou une chambre). Voyez la partie 1.3 pour obtenir des renseignements sur les logements pour lesquels vous devez produire un relevé 31.

Case C1 – Appartement (numéro de l'unité)

Inscrivez, à la case C1, le numéro de l'appartement ou de la chambre. Ce numéro peut être composé de chiffres, de lettres ou de chiffres et de lettres.

S'il n'y a pas de numéro d'appartement, par exemple s'il s'agit d'une maison, n'inscrivez rien à cette case.

S'il s'agit d'une chambre située dans un appartement, inscrivez le numéro de l'appartement, suivi d'un tiret (-), et ensuite le numéro de la chambre. Par exemple, si vous louez la chambre numéro 2 de l'appartement numéro 4, vous devez inscrire « 4-2 » à la case C1.

Case C2 – Numéro

Inscrivez, à la case C2, le numéro de l'immeuble.

Exemple – Case C

L'adresse de l'appartement que vous louez à Luc et à Nicole est la suivante :

3000, rue Principale, app. 3
Sainte-Patrick (Québec) AOA OAO

Vous devez inscrire cette adresse à la case C. Notez que vous devez inscrire « 3 » à la case C1 et « 3000 » à la case C2.

The screenshot shows the 'RELEVÉ 31' form with Case C filled with the address '3000, rue Principale, Sainte-Patrick, Québec, AOA OAO'. Case C1 is filled with '3' and Case C2 with '3000'. The tenant list below shows 'Luc' and 'Nicole' as tenants at this address.

3.7 Renseignements sur l'identité

3.7.1 Nom de famille, prénom et adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C

Inscrivez le nom de famille, le prénom et la dernière adresse connue de chacun des particuliers qui étaient, le 31 décembre de l'année visée, locataires ou sous-locataires du logement dont l'adresse figure à la case C, c'est-à-dire chacun des particuliers qui ont conclu le bail de ce logement.

Si l'adresse de correspondance des locataires ou des sous-locataires correspond à l'adresse que vous avez inscrite à la case C, inscrivez celle-ci.

Vous ne **devez pas** inscrire le nom de famille, le prénom ni l'adresse de correspondance

- des particuliers qui ont cautionné les locataires ou les sous-locataires;
- des particuliers qui habitent dans le logement et qui n'ont pas conclu le bail.

Exemple – Renseignements sur les locataires ou les sous-locataires

L'appartement numéro 3 est habité par une famille de cinq personnes, soit deux adultes et trois enfants. Les adultes, Luc et Nicole, ont signé le bail en tant que locataires. L'adresse de correspondance de Luc et de Nicole correspond à l'adresse inscrite à la case C.

Vous devez donc inscrire le nom de famille, le prénom ainsi que l'adresse de correspondance de Luc et de Nicole à la partie « Nom de famille, prénom et adresse de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C ».

RELEVÉ 31
Renseignements sur l'occupation d'un logement

Année: 2022 Code du relevé: R

RL-31 (2022-10)

4-10-2022

1-2-2022

2-2-2022

3-2-2022

4-2-2022

5-2-2022

6-2-2022

7-2-2022

8-2-2022

9-2-2022

10-2-2022

11-2-2022

12-2-2022

13-2-2022

14-2-2022

15-2-2022

16-2-2022

17-2-2022

18-2-2022

19-2-2022

20-2-2022

21-2-2022

22-2-2022

23-2-2022

24-2-2022

25-2-2022

26-2-2022

27-2-2022

28-2-2022

29-2-2022

30-2-2022

31-2-2022

1-3-2022

2-3-2022

3-3-2022

4-3-2022

5-3-2022

6-3-2022

7-3-2022

8-3-2022

9-3-2022

10-3-2022

11-3-2022

12-3-2022

13-3-2022

14-3-2022

15-3-2022

16-3-2022

17-3-2022

18-3-2022

19-3-2022

20-3-2022

21-3-2022

22-3-2022

23-3-2022

24-3-2022

25-3-2022

26-3-2022

27-3-2022

28-3-2022

29-3-2022

30-3-2022

31-3-2022

1-4-2022

2-4-2022

3-4-2022

4-4-2022

5-4-2022

6-4-2022

7-4-2022

8-4-2022

9-4-2022

10-4-2022

11-4-2022

12-4-2022

13-4-2022

14-4-2022

15-4-2022

16-4-2022

17-4-2022

18-4-2022

19-4-2022

20-4-2022

21-4-2022

22-4-2022

23-4-2022

24-4-2022

25-4-2022

26-4-2022

27-4-2022

28-4-2022

29-4-2022

30-4-2022

31-4-2022

1-5-2022

2-5-2022

3-5-2022

4-5-2022

5-5-2022

6-5-2022

7-5-2022

8-5-2022

9-5-2022

10-5-2022

11-5-2022

12-5-2022

13-5-2022

14-5-2022

15-5-2022

16-5-2022

17-5-2022

18-5-2022

19-5-2022

20-5-2022

21-5-2022

22-5-2022

23-5-2022

24-5-2022

25-5-2022

26-5-2022

27-5-2022

28-5-2022

29-5-2022

30-5-2022

31-5-2022

1-6-2022

2-6-2022

3-6-2022

4-6-2022

5-6-2022

6-6-2022

7-6-2022

8-6-2022

9-6-2022

10-6-2022

11-6-2022

12-6-2022

13-6-2022

14-6-2022

15-6-2022

16-6-2022

17-6-2022

18-6-2022

19-6-2022

20-6-2022

21-6-2022

22-6-2022

23-6-2022

24-6-2022

25-6-2022

26-6-2022

27-6-2022

28-6-2022

29-6-2022

30-6-2022

31-6-2022

1-7-2022

2-7-2022

3-7-2022

4-7-2022

5-7-2022

6-7-2022

7-7-2022

8-7-2022

9-7-2022

10-7-2022

11-7-2022

12-7-2022

13-7-2022

14-7-2022

15-7-2022

16-7-2022

17-7-2022

18-7-2022

19-7-2022

20-7-2022

21-7-2022

22-7-2022

23-7-2022

24-7-2022

25-7-2022

26-7-2022

27-7-2022

28-7-2022

29-7-2022

30-7-2022

31-7-2022

1-8-2022

2-8-2022

3-8-2022

4-8-2022

5-8-2022

6-8-2022

7-8-2022

8-8-2022

9-8-2022

10-8-2022

11-8-2022

12-8-2022

13-8-2022

14-8-2022

15-8-2022

16-8-2022

17-8-2022

18-8-2022

19-8-2022

20-8-2022

21-8-2022

22-8-2022

23-8-2022

24-8-2022

25-8-2022

26-8-2022

27-8-2022

28-8-2022

29-8-2022

30-8-2022

31-8-2022

1-9-2022

2-9-2022

3-9-2022

4-9-2022

5-9-2022

6-9-2022

7-9-2022

8-9-2022

9-9-2022

10-9-2022

11-9-2022

12-9-2022

13-9-2022

14-9-2022

15-9-2022

16-9-2022

17-9-2022

18-9-2022

19-9-2022

20-9-2022

21-9-2022

22-9-2022

23-9-2022

24-9-2022

25-9-2022

26-9-2022

27-9-2022

28-9-2022

29-9-2022

30-9-2022

31-9-2022

1-10-2022

2-10-2022

3-10-2022

4-10-2022

5-10-2022

6-10-2022

7-10-2022

8-10-2022

9-10-2022

10-10-2022

11-10-2022

12-10-2022

13-10-2022

14-10-2022

15-10-2022

16-10-2022

17-10-2022

18-10-2022

19-10-2022

20-10-2022

21-10-2022

22-10-2022

23-10-2022

24-10-2022

25-10-2022

26-10-2022

27-10-2022

28-10-2022

29-10-2022

30-10-2022

31-10-2022

1-11-2022

2-11-2022

3-11-2022

4-11-2022

5-11-2022

6-11-2022

7-11-2022

8-11-2022

9-11-2022

10-11-2022

11-11-2022

12-11-2022

13-11-2022

14-11-2022

15-11-2022

16-11-2022

17-11-2022

18-11-2022

19-11-2022

20-11-2022

21-11-2022

22-11-2022

23-11-2022

24-11-2022

25-11-2022

26-11-2022

27-11-2022

28-11-2022

29-11-2022

30-11-2022

31-11-2022

1-12-2022

2-12-2022

3-12-2022

4-12-2022

5-12-2022

6-12-2022

7-12-2022

8-12-2022

9-12-2022

10-12-2022

11-12-2022

12-12-2022

13-12-2022

14-12-2022

15-12-2022

16-12-2022

17-12-2022

18-12-2022

19-12-2022

20-12-2022

21-12-2022

22-12-2022

23-12-2022

24-12-2022

25-12-2022

26-12-2022

27-12-2022

28-12-2022

29-12-2022

30-12-2022

31-12-2022

Notez que le relevé 31 (RL-31) permet d'inscrire le nom de famille, le prénom et l'adresse de cinq locataires ou sous-locataires. S'il y a plus de cinq locataires ou sous-locataires qui ont conclu le bail pour le logement dont l'adresse figure à la case C, vous devez produire autant de relevés 31 (RL-31) que nécessaire afin de fournir les renseignements demandés sur l'identité de chacun des locataires ou des sous-locataires.

Exemple – Plus de cinq locataires ou sous-locataires

L'appartement numéro 6 est habité par huit personnes ayant toutes signé le bail en tant que locataires.

Vous devez donc produire un premier relevé 31 (RL-31) et y inscrire le nom de famille, le prénom ainsi que l'adresse de correspondance des cinq premiers locataires, à la partie « Nom de famille, prénom et adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C ».

Vous devez ensuite produire un second relevé 31 (RL-31) et y inscrire le nom de famille, le prénom ainsi que l'adresse de correspondance des trois autres locataires.

Les renseignements que vous devez inscrire aux cases A, B et C du premier et du second relevé 31 (RL-31) sont identiques. Ainsi, le chiffre 8 doit être inscrit à la case B de chacun des relevés produits.

3.7.2 Nom et adresse du propriétaire

Inscrivez le nom et l'adresse de correspondance du propriétaire, y compris le code postal.

Exemple – Renseignements sur le propriétaire

Vous êtes le propriétaire du logement dont l'adresse est inscrite à la case C. Votre adresse de correspondance est la suivante :

Case postale 23, succursale W
Sainte-Patrick (Québec) B0B 0B0

Vous devez inscrire votre prénom, votre nom ainsi que votre adresse de correspondance à la partie « Nom et adresse du propriétaire ».

The image shows a portion of a Quebec Form 31 (RL-31) with the 'Nom et adresse du propriétaire' section highlighted in orange. The form is filled out with the following information:

Nom et adresse du propriétaire	
Nom de famille	Marc Locateur
Prénom	
Adresse de correspondance	C.P. 23 succursale W
Ville	Sainte-Patrick
Province	Québec
Code postal	B0B 0B0

Below the highlighted section, there is a signature line for 'Marc Locateur' and a 'REVENU QUÉBEC' logo. At the bottom, it says '1 - Copie à retourner à Revenu Québec' and 'Relevé officiel - Revenu Québec'.



4 COMMENT REMPLIR LE RELEVÉ 31 (RL-31.CS) À TRANSMETTRE À VOS LOCATAIRES OU À VOS SOUS-LOCATAIRES

Vous devez transmettre la copie 2 du relevé 31 (RL-31.CS) à chacun des locataires et des sous-locataires dont le nom et l'adresse figurent sur la copie 1 du relevé 31 (RL-31) que vous devez transmettre à Revenu Québec.

Les renseignements que vous avez inscrits sur le relevé 31 (RL-31) que vous devez transmettre à Revenu Québec doivent être reportés aux endroits appropriés sur les relevés 31 (RL-31.CS) qui doivent être transmis à chacun de vos locataires ou de vos sous-locataires.

Exemple – Relevés 31 (RL-31.CS) à transmettre aux locataires ou aux sous-locataires

Vous avez transmis à Revenu Québec le relevé 31 (RL-31) pour l'appartement numéro 3 dont Luc et Nicole sont locataires. Vous devez reporter les renseignements inscrits sur le relevé 31 (RL-31) aux endroits appropriés sur chacun des relevés 31 (RL-31.CS) que vous devez transmettre à Luc et à Nicole.

RELEVÉ 31
Renseignements sur l'occupation d'un logement

Année: 2022, Code du relevé: R, N° du dernier relevé transmis: []

RL-31 (2022-10)

Obtenir plus de renseignements sur la façon de produire le relevé 31, consultez le Guide du relevé 31 (RL-31.G) et le document *Quelques conseils pour vous aider à produire le relevé 31* (RL-31.G.A).

A- Numéro de logement Réservé à Revenu Québec: [] B- Nombre de locataires ou de sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C: 2

C- Adresse du logement

C1- Appartement (numéro de l'unité): 3 C2- Numéro: 3000 C3- Rue: rue Principale

C4- Ville, village ou municipalité: Sainte-Patrite C5- Code postal: AOA OAO

Nom de famille, prénom et adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C

1	Nom de famille: Locataire	Prénom: Luc	Appartement: 3	Numéro: 3000	Rue, case postale: rue Principale	Province: Québec	Code postal: AOA OAO
2	Nom de famille: Locataire	Prénom: Nicole	Appartement: 3	Numéro: 3000	Rue, case postale: rue Principale	Province: Québec	Code postal: AOA OAO
3	Nom de famille: []	Prénom: []	Appartement: []	Numéro: []	Rue, case postale: []	Province: []	Code postal: []
4	Nom de famille: []	Prénom: []	Appartement: []	Numéro: []	Rue, case postale: []	Province: []	Code postal: []
5	Nom de famille: []	Prénom: []	Appartement: []	Numéro: []	Rue, case postale: []	Province: []	Code postal: []

Nom et adresse du propriétaire

Nom du propriétaire: Marc Locataire

Appartement: [] Numéro: [] Rue, case postale: C.P. 23 succursale W

Ville, village ou municipalité: Sainte-Patrite Province: Québec Code postal: BOB OBO

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce relevé 31 sont exacts et complets.

Marc Locataire

Signature du propriétaire ou de la personne autorisée à signer Date Ind. rég. Téléphone Poste

REVENU QUÉBEC 1 - Copie à retourner à Revenu Québec 1514 ZZ 49534952 Relevé officiel - Revenu Québec Formulaire présent

RELEVÉ 31
Renseignements sur l'occupation d'un logement

Année: 2022, Code du relevé: R, N° du dernier relevé transmis: []

RL-31.CS (2022-10)

A- Numéro de logement Réservé à Revenu Québec: [] B- Nombre de locataires ou de sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C: 2

C- Adresse du logement

C1- Appartement (numéro de l'unité): 3 C2- Numéro: 3000 C3- Rue: rue Principale

C4- Ville, village ou municipalité: Sainte-Patrite C5- Code postal: AOA OAO

Instructions et explications relatives aux cases du relevé 31

1) Il y a lieu de reporter les renseignements inscrits aux cases de ce relevé aux lignes correspondantes de votre déclaration de revenus.

A- Numéro de logement: Rapporter le numéro et l'adresse de la 1^{re} destination, sous réserve des conditions suivantes:

- vous habitez effectivement le logement dont l'adresse est inscrite à la case C, et votre déclaration de revenus est présentée au principal de résidence;
- vous êtes le titulaire de la propriété d'un logement public pour lequel le relevé 31 s'applique;

B- Nombre total de personnes qui sont locataires ou sous-locataires du logement dont l'adresse est inscrite à la case C. Rapporter ce nombre à l'annexe D si vous avez inscrit le numéro de la case A à votre adresse.

C- Adresse du logement dont vous êtes, le 31 décembre, locataire ou sous-locataire autrement qu'en tant que caution.

Nom et adresse du propriétaire: Marc Locataire, C.P. 23, succursale W, Sainte-Patrite (Québec), BOB OBO

REVENU QUÉBEC 2 - Copie du locataire ou du sous-locataire (à distribuer aux locataires et sous-locataires visés à la case C) 1514 ZZ 49534954 Relevé officiel - Revenu Québec Formulaire présent

ANNEXE 1 – COPIE 1 DU RELEVÉ 31 (RL-31) À TRANSMETTRE À REVENU QUÉBEC

RL-31 (2022-10)

RELEVÉ 31
Renseignements sur l'occupation d'un logement

Année _____ Code du relevé _____ N° du dernier relevé transmis _____

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de produire le relevé 31, consultez le *Guide du relevé 31* (RL-31.G) et le document *Quelques conseils pour vous aider à produire le relevé 31* (RL-31.G.A).

A- Numéro de logement _____ **B- Nombre de locataires ou de sous-locataires** qui ont conclu le bail du logement visé à la case C _____

C- Adresse du logement

C1- Appartement (numéro de l'unité) _____ C2- Numéro _____ C3- Rue _____

C4- Ville, village ou municipalité _____ C5- Code postal _____

Nom de famille, prénom et adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C

1	Nom de famille _____	Prénom _____	Appartement _____	Numéro _____	Rue, case postale _____	Province _____	Code postal _____	1
2	Nom de famille _____	Prénom _____	Appartement _____	Numéro _____	Rue, case postale _____	Province _____	Code postal _____	2
3	Nom de famille _____	Prénom _____	Appartement _____	Numéro _____	Rue, case postale _____	Province _____	Code postal _____	3
4	Nom de famille _____	Prénom _____	Appartement _____	Numéro _____	Rue, case postale _____	Province _____	Code postal _____	4
5	Nom de famille _____	Prénom _____	Appartement _____	Numéro _____	Rue, case postale _____	Province _____	Code postal _____	5

Nom et adresse du propriétaire

Nom du propriétaire _____

Appartement _____ Numéro _____ Rue, case postale _____

Ville, village ou municipalité _____ Province _____ Code postal _____

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce relevé 31 sont exacts et complets.

Signature du propriétaire ou de la personne autorisée à signer _____ Date _____ Ind. rég. _____ Téléphone _____ Poste _____



Relevé officiel – Revenu Québec
Formulaire prescrit

ANNEXE 2 – COPIE 2 DU RELEVÉ 31 (RL-31.CS) À TRANSMETTRE AU LOCATAIRE OU AU SOUS-LOCATAIRE

RELEVÉ 31			RL-31.CS (2022-10)		
Renseignements sur l'occupation d'un logement			Année	Code du relevé	N° du dernier relevé transmis
A- Numéro de logement			B- Nombre de locataires ou de sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C		
C- Adresse du logement					
C1- Appartement (numéro de l'unité)		C2- Numéro		C3- Rue	
C4- Ville, village ou municipalité			C5- Code postal		

Instructions et explications relatives aux cases du relevé 31

S'il y a lieu, reportez les renseignements inscrits aux cases de ce relevé aux lignes correspondantes de votre déclaration de revenus.

A Numéro de logement. Reportez ce numéro à l'annexe D si, au 31 décembre, vous remplissiez les conditions suivantes :

- vous habitez ordinairement le logement dont l'adresse est inscrite à la case C, et celui-ci constituait votre lieu principal de résidence;
- vous ne recevez pas de somme d'un organisme public pour payer le loyer de ce logement.

B Nombre total de personnes qui sont locataires ou sous-locataires du logement dont l'adresse est inscrite à la case C. Reportez ce nombre à l'annexe D si vous avez inscrit le numéro de la case A à cette annexe.

C Adresse du logement dont vous étiez, le 31 décembre, locataire ou sous-locataire autrement qu'en tant que caution.

Nom et adresse du propriétaire

Nom de famille, prénom et adresse du locataire ou du sous-locataire

REVENU QUÉBEC

Relevé officiel – Revenu Québec
Formulaire prescrit



POUR NOUS JOINDRE

PAR INTERNET
revenuquebec.ca



PAR TÉLÉPHONE

Renseignements fournis aux particuliers et aux particuliers en affaires

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

Québec	Montréal	Ailleurs
418 659-6299	514 864-6299	1 800 267-6299 (sans frais)

Renseignements fournis aux entreprises, aux employeurs et aux mandataires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 – 16 h 30 Mercredi : 10 h – 16 h 30

Québec	Montréal	Ailleurs
418 659-4692	514 873-4692	1 800 567-4692 (sans frais)

Bureau de la protection des droits de la clientèle

Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h et 13 h – 16 h 30

Québec	Ailleurs
418 652-6159	1 800 827-6159 (sans frais)

Service offert aux personnes sourdes

Montréal	Ailleurs
514 873-4455	1 800 361-3795 (sans frais)

PAR LA POSTE

Particuliers et particuliers en affaires

Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie

Direction principale des relations
avec la clientèle des particuliers
Revenu Québec
C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4

Québec et autres régions

Direction principale des relations
avec la clientèle des particuliers
Revenu Québec
3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

Entreprises, employeurs et mandataires

Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Montérégie, Estrie et Outaouais

Direction principale des relations
avec la clientèle des entreprises
Revenu Québec
C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4

Québec et autres régions

Direction principale des relations
avec la clientèle des entreprises
Revenu Québec
3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

Bureau de la protection des droits de la clientèle

Revenu Québec
3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

This publication is also available in English under the title *Guide to Filing the RL-31 Slip: Information About a Leased Dwelling (RL-31.G-V)*.

RL-31.G (2022-10)